

L'ÉCHO DES ARCHIVES

ZOOM SUR ...



Carte de Saint-Domingue pour la reconquête militaire de la colonie, 1805.
(SHD/GR, 1 M 1324)

NAPOLÉON ET L'EXPÉDITION DE SAINT-DOMINGUE

Le Premier Consul Bonaparte décide d'envoyer des corps expéditionnaires vers les Antilles en 1802, commandés par le général Leclerc à destination de Saint-Domingue et par le général Richemont à destination de la Guadeloupe. L'enjeu est "de désarmer les troupes de couleur qui assuraient une autonomie de fait en Guadeloupe, derrière le Conseil provisoire de gouvernement de Magloire Pelage, et à Saint-Domingue, derrière le gouverneur général Toussaint-Louverture".

Cet « Écho des archives » propose de revenir sur l'expédition de Saint-Domingue et ses conséquences à travers une série de documents d'archives extraits des fonds et collections du SHD.

Il s'appuie notamment de deux articles extraits de la Revue historique des Armées : "Marine et Armée dans l'expédition de Saint-Domingue" par le contre-amiral Rémi Monaque (n°214) et "L'expédition de Saint-Domingue (1802-1803)" de Bernard Gainot (n°291).

MOTS CLÉS

Révolution
Colonies
Esclavage
Indépendance
Constitution
Puissances européennes
Consulat et Empire

OBJECTIFS DE COMPÉTENCES

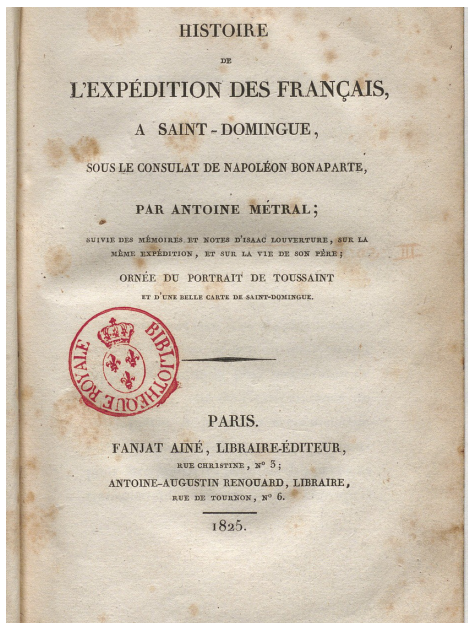
Se repérer dans le temps : construire des repères historiques (Situé chronologiquement des grandes périodes historiques)

Comprendre un document (Savoir que le document exprime un point de vue, identifier et questionner le sens implicite d'un document)

Pratiquer différents langages en histoire (S'approprier et utiliser un lexique historique)



SHD B7 N° 4, 6, 9, 26 et 27.



Histoire de l'expédition des Français à Saint-Domingue, par Antoine Métral, 1825 (SHD/BV)

Extrait

« Du sein de l'esclavage sortit un homme extraordinaire : Toussaint-Louverture parut au milieu de ces guerres étrangères et civiles. Il reçut le surnom de Louverture, de la victoire qui lui ouvrait partout un passage. Il était petit-fils d'un roi d'Afrique, mais il naquit esclave (...). Il apprit à lire, avec un peu de latin et de géométrie, d'un noir qui avait eu pour maître un moine. Cette éducation informe et grossière éclaira son génie (...).

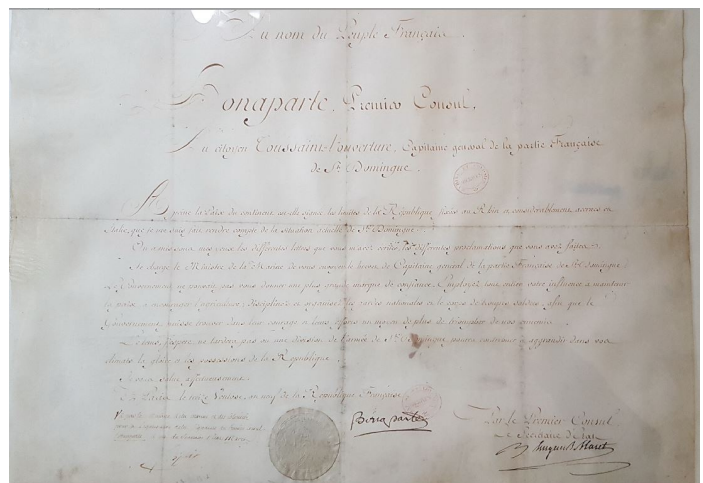
Le génie de Toussaint était non moins propre à la guerre qu'à la paix. Après avoir défait une armée anglaise, vaincu dans de sanglants combats les gens de sang mêlé, étouffé partout le feu de la discorde civile, il jeta les fondements d'un nouvel état, avec la prévoyance d'un esprit capable de juger de ce qui doit périr ou rester. Alors Saint-Domingue renaquit de ses cendres ; le règne des lois et de la justice s'établit ; des esclaves devinrent des citoyens.»

LE CONTEXTE

La Révolution française entraîne de grands bouleversements sociaux comme la révolte des esclaves qui aboutit à l'abolition de l'esclavage en 1793. Toussaint-Louverture, nommé Gouverneur par la France, après avoir rétabli la paix et chassé les Espagnols et les Anglais qui menaçaient la colonie, ramène la prospérité par des mesures hardies. Mais le coup d'État du 18 brumaire modifie la donne et Napoléon Bonaparte considère que Toussaint-Louverture va trop loin en promulguant une constitution autonomiste le 12 juillet 1801. De plus, il s'autoproclame gouverneur à vie de Saint-Domingue, qui reste terre française mais se garde la possibilité de désigner son successeur.

Le Premier Consul décide alors d'envoyer son beau-frère le général Leclerc, avec pour instructions de ménager Toussaint-Louverture. Il lui offre le rôle de lieutenant de la France, la confirmation des grades militaires et des biens acquis par ses officiers, la garantie de la liberté des Noirs, mais avec l'autorité positive de la métropole, représentée par le capitaine-général (c'est le deuxième personnage de la colonie après le représentant légal de la France sur place). Et pour prouver à Toussaint la bienveillance du gouvernement, on lui renvoie ses deux fils élevés en France, accompagnés de leur précepteur.

Cependant Bonaparte envisage tout de même une probable résistance de la part de Toussaint-Louverture, et toutes les mesures sont prises pour la vaincre.



Acte de nomination comme général de Division de Toussaint-Louverture signé par Napoléon Bonaparte, le 13 ventôse, an IX. (SHD 2015 PA 6037)



Plan du port du Cap de l'île de Saint-Domingue (SHD/PA 2012 47/10).

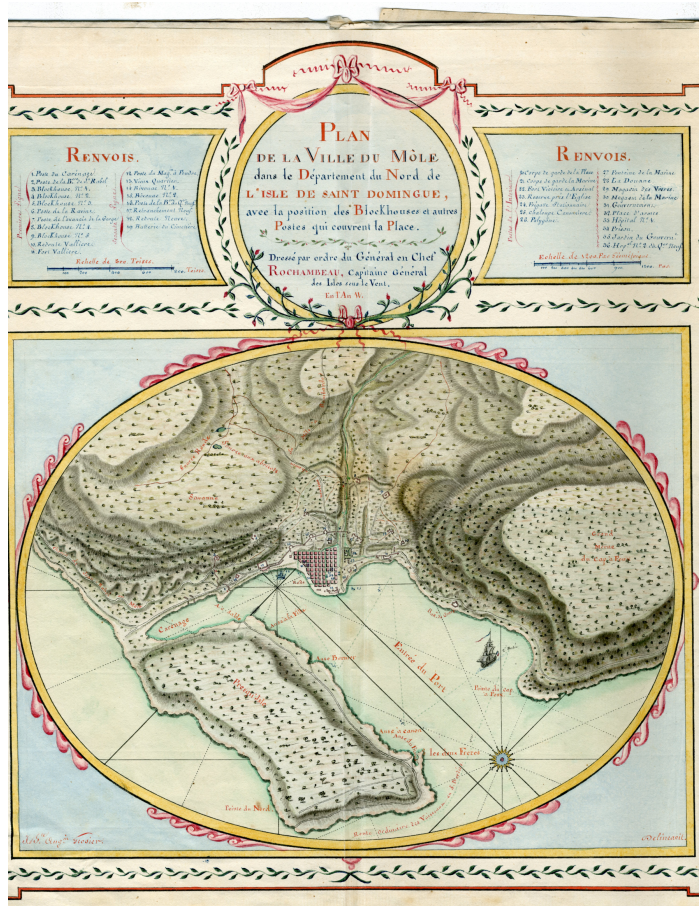
L'EXPÉDITION

Alors que la paix d'Amiens n'est pas encore tout à fait signée, Bonaparte décide dès décembre 1801, d'organiser une expédition pour rétablir l'autorité de la France à Saint-Domingue.

Au total, près de 30 000 hommes débarqueront à Saint-Domingue, pris parmi quelques-unes des meilleures unités, tant de l'armée du Rhin que de l'armée d'Italie. On trouve également parmi eux, des hommes de couleur, comme Alexandre Pétion qui a dirigé une révolte de gens de couleur libres, à Jacmel en 1799.

Les navires ont rendez-vous dans la baie de Samaná pour se répartir ensuite dans les différents ports de l'île : à San-Domingo dans la partie espagnole de l'île, à Port-au-Prince et au Cap, afin de surprendre Toussaint. Lorsqu'il découvre les navires dans la baie de Samaná, il donne l'ordre à Christophe, chef du département du nord, à Dessalines du département de l'ouest et à Laplume du sud, de répondre aux sommations de l'escadre, qu'ils n'ont pas ordre de la recevoir.

Les opérations sur place se déroulent conformément au plan prévu initialement. L'expédition du général Leclerc affronte l'armée coloniale de Toussaint-Louverture qui est rapidement à bout de ressources en avril 1802. À mesure que leur espace de liberté se restreint, les rebelles sont en effet de plus en plus découragés. Christophe songe à déposer les armes en échange du même traitement que celui qui a été réservé à Laplume et Maurepas. La reddition de Christophe entraîne celle de Dessalines et finalement celle de Toussaint. Ce dernier obtient de Leclerc le droit de se retirer sur ses terres à Ennery avec son grade.



Plan de la ville du Môle présentant les postes de gardes, les batteries, forts et bâtiments administratifs, 1802 (SHD/DE, 2012 PA 47/10).

PROCLAMATION.

Au quartier-général du Cap, le 23 Prairial an 10.

Le Général en chef, Capitaine-Général de la Colonie de Saint-Domingue, aux Habitans de Saint-Domingue.

CITOYENS,

Toussaint conspirait; vous en jugerez par une lettre ci-jointe adressée au citoyen Fontaine. Je n'ai pas dû compromettre la tranquillité de la Colonie. Je l'ai fait arrêter, embarquer, et je l'envoie en France, où il rendra compte de sa conduite au Gouvernement français. Dans une autre lettre adressée au citoyen Fontaine, il s'empporte en invectives contre le général Christophe, et il se plaint que le général Dessalines l'a abandonné.

Il avait défendu à Sylla de mettre bas les armes, et aux cultivateurs de ne travailler à d'autres plantations qu'à celles de leurs vivres.

Extrait de la Gazette officielle de Saint-Domingue, du 23 juin 1802 (Gallica.bnf.fr)

J'ai sévi contre ce grand coupable, et j'ordonne aux généraux de division de l'armée de faire rentrer de vive force, tous les cultivateurs qui sont encore en armes dans les montagnes.

Les cultivateurs ne sont pas les plus coupables, ce sont ceux qui les égarent. En conséquence, tout commandant de garde nationale, tout officier, tout gérant ou propriétaire qui sera trouvé dans un rassemblement armé, sera fusillé de suite.

Quant à la commune d'Ennery, j'ordonne qu'elle sera désarmée sur-le-champ, pour avoir été si long-temps à se soumettre.

Le général Brunet fera de suite exécuter cet ordre.

Le chef de l'état-major fera imprimer, publier et afficher le présent ordre avec la lettre du général Toussaint, et l'envoiera de suite à toute l'armée et dans toute la Colonie.

Signé LECLERC.

LA GUERRE D'INDÉPENDANCE

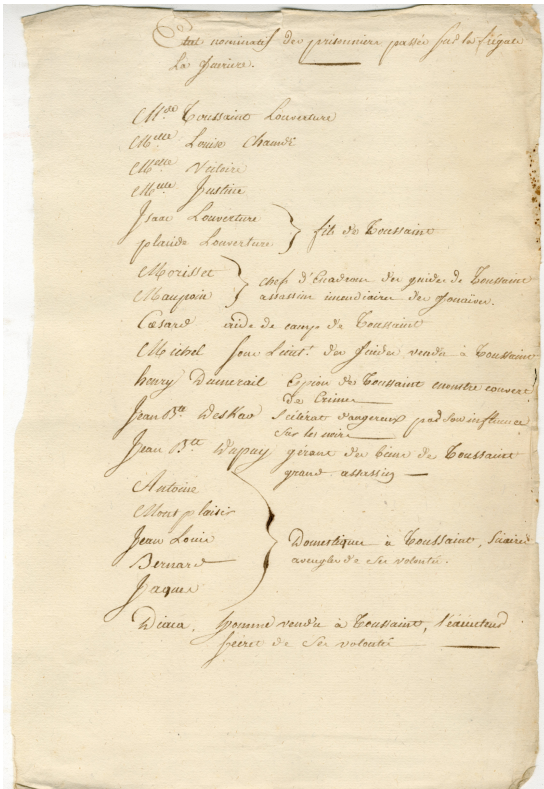
Mais depuis sa retraite, Toussaint Louverture ne cesse de songer à sa revanche et suit l'évolution des ravages de la fièvre jaune dans les rangs Français. Parallèlement, il continue de correspondre avec ses hommes pour les inciter à se tenir prêts à reprendre les armes. Mais sentant le danger, Leclerc convoque le rebelle à une entrevue et le fait arrêter, en juin 1802. Emmené à bord d'un bateau, Toussaint Louverture est envoyé en Europe et gardé prisonnier au Fort de Joux où il meurt rapidement.

À partir d'août 1802, plusieurs facteurs relancent la reprise générale de l'insurrection. D'une part, la nouvelle du rétablissement de l'esclavage en Guadeloupe et, d'autre part il s'avère que le ralliement s'est fort mal passé. Plusieurs régiments de couleur ont, en effet, été humiliés puis désarmés, certains de leurs chefs, comme Maurepas, ont été torturés et exécutés.

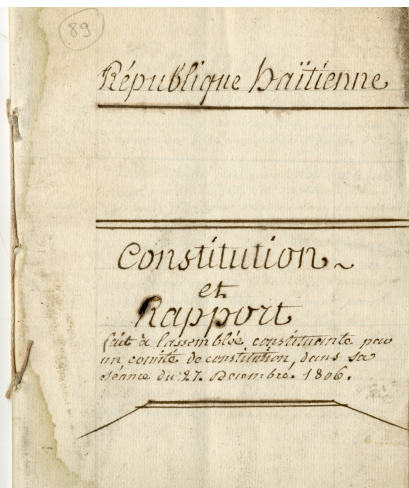
Ainsi entre septembre et octobre 1802, la plupart des officiers de couleur comme Jean-Jacques Dessalines et Alexandre Pétion repassent à la rébellion. Les forces rebelles s'emparent de plusieurs places du littoral. L'armée française, qui ne compte plus que 8 à 10 000 hommes, à peine en état de servir, est débordée. Réfugié sur l'île de la Tortue, pour tenter d'échapper à la maladie, Leclerc succombe à son tour de la fièvre jaune, le 1er novembre 1802. Les troupes françaises de Rochambeau, le successeur de Leclerc, sont acculées à quelques réduits urbains, et doivent capituler en novembre 1803. Le 1er janvier 1804 Dessalines proclame l'indépendance d'Haïti. La colonie devient le deuxième état indépendant d'Amérique.



Arrestation de Toussaint-Louverture, ramené en métropole en 1802 (SHD/DE, 2018 PA 55, vol. III, collection Woodin)



Liste des prisonniers présents sur la frégate la Guerrière dont font partie les proches de Toussaint-Louverture (SHD/DE, 2012 PA 47/9)



Constitution écrite en grande partie par Alexandre Pétion et présentée le 27 décembre 1806 (SHD/DE, 2014 PA 45/9)